

2023:nouvelle année pour Agora corbésienne.

« Le démocrate est modeste. Il avoue une certaine part d'ignorance. Il reconnaît le caractère en partie aventureux de son effort et que tout ne lui est pas donné. Et, à partir de cet aveu, il reconnaît qu'il a besoin de consulter les autres, de compléter ce qu'il sait par ce qu'ils savent. »

(Albert Camus, réflexions sur une démocratie sans catéchisme, œuvres complètes, t. II Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2006, p.717.)

Le passage à une nouvelle année est traditionnellement l'occasion de faire un bilan de celle qui s'achève et d'envisager les perspectives pour celle qui commence.

En 2021, nous avons créé le collectif Agora corbésienne sur la base du constat d'un dialogue impossible avec nos élus municipaux. Aucun projet n'a fait l'objet d'une présentation argumentée, aucune attention n'a été portée aux objections et contre-propositions que nous avons présentées. Les rares échanges ont été inter-individuels, évitant ainsi soigneusement la formation d'une expression collective qui aurait pu dynamiser notre village de 147 âmes.

Au terme de l'année 2022, la liste des réalisations, engagées ou achevées, qui modèlent significativement le visage de Corbès est déjà longue :

- Création d'un 2^{ème} portail dans l'enceinte du « jardin clos » (3 595 € HT), [pour mémoire réparation du mur écroulé : 83 014,93 € HT],
- privatisation du terrain communal de « Can Lepe » (Bail emphytéotique de 30 ans),
- abandon en cours de l'actuelle mairie-école dont le 1^{er} étage sera transformé en logement locatif (91 000 € HT estimés). Le rez-de-chaussée, rénové, devrait être consacré aux associations,
- construction d'un appendice à la salle « Le micocoulier » qui doit tenir lieu de nouveau bureau municipal (135 000 € HT), l'ancienne salle, quant à elle, doit accueillir la bibliothèque dite "inter-communale" et certaines activités associatives (à ce jour l'aménagement de cet espace n'a pas été rendu public).

L'année 2023 devrait être celle de l'achèvement des travaux en cours et l'engagement de ceux devant leur faire suite.

Le serpent de mer d'une fusion des communes de Corbès et Thoiras, souvent annoncée, mais dont l'opportunité n'a jamais été discutée avec les habitants, risque de refaire surface. La même absence d'implication des premiers concernés prévaudra t-elle encore ?

Le « jardin clos » devrait s'affirmer comme partie intégrante des espaces culturels d'Alès Agglo, candidate malheureuse au titre de "capitale française de la culture". A cette fin, l'Agglo aurait acheté un terrain près du passage à niveau pour construire un quai de déchargement pour les voyageurs du « Train à vapeur des Cévennes » (permis de construire accordé) qui assisteront aux spectacles au jardin clos. Ainsi, "prenant le train", celui-ci s'éloigne un peu plus de sa vocation de proximité.

Dans un même mouvement, la municipalité supprime les subventions aux associations locales et ouvre le champ de l'animation culturelle aux grands organismes culturels subventionnés ou commerciaux de l'Agglo': Cratère, Cineco, TVC, etc.

C'est un des effets du regroupement des communes autour d'une agglomération plus importante; il y a *métropolisation*¹ des communes "satellites" sous l'influence de la plus puissante d'entre elles.

Phénomène renforcé lorsque l'on dénature ou fait disparaître les éléments de patrimoine constitutifs de l'identité d'une des communes adhérentes (Jardin clos, Mairie-Ecole, Horloge citoyenne...). C'est comme un effacement progressif !

Alors, Agora corbésienne aura t-elle servi à quelque chose ? Si l'on s'en tient au peu d'effet de nos actions pour privilégier la réhabilitation de l'actuelle mairie à son remplacement à grands frais par une extension de la salle Le Micocoulier, la réponse est négative.

Mais l'existence de notre collectif ne se limite pas à cela. Il a su, grâce à son site internet et à ses nombreux lecteurs (plus de 4477 vues), créer un espace d'information municipale qui se distingue de l'information protocolaire de l'équipe municipale. Il a su éclairer, documenter les délibérations des conseils municipaux, parfois aux ordres du jour abscons et aux compte-rendus lapidaires et jargonnants. Il a su apporter aux corbésiens d'autres points de vue que ceux avancés officiellement, créant ainsi les conditions d'un véritable débat propre à enrichir la réflexion de chacun. Il a su faire pression pour que les corbésiens puissent avoir des éclaircissements sur des aménagements réalisés sur leur commune ; intervention de Bouygues Télécom sur l'implantation d'un pylône de télécommunication, réunion publique de la REAAL sur le traitement de l'arsenic dans l'eau potable... Il a su aller au devant de la population pour l'interroger sur ses désirs quant au projet de construction d'un nouveau local communal, palliant ainsi ce que la municipalité n'a ni su ni voulu faire.

Rien n'est terminé, d'autres tâches nous attendent, d'autres défis sur lesquels réfléchir ensemble (entre autres la disponibilité de la ressource en eau).

En 2023, plus que jamais, Agora corbésienne doit rester fidèle à ses objectifs, de plus en plus de corbésiens y sont sensibles.

1.Métropolisation: a/ Processus de renforcement de la puissance des grandes métropoles, par l'accroissement de la population, de la densité des réseaux de communication, de la concentration d'organismes de commandement dans tous les domaines (production, recherche et culture, notamment).

b/ Dynamique spatiale contribuant à organiser le territoire autour d'une ville ou d'un espace urbain qualifié de métropole.